

COURS DE YOGA Bulletin d'inscription 2025 / 2026 (du 16 septembre au 26 juin)

Coupon du bas à remplir et signer (**imprimé papier**) et chèques à adresser uniquement à la responsable de section. Mme Isabelle Ramboz. 1 rue du Berry 78650 Beynes (en cas de problème d'impression, recopier le coupon du bas intégralement sur un papier lisible). Ne pas déposer de courrier en Mairie ni au Foyer rural.

Cours avec Michel : le Mardi de 9h30 à 11h (salle Carlu, place de la mairie)

Cours avec Michèle : le Mercredi de 19h à 20h30 (salle Carlu, place de la mairie)

Cours avec Nicole : le Jeudi de 14h15 à 15h45 (à la Barbacane, studio de danse) ou 18h45 à 20h15 (salle Carlu place de la mairie)

Cours avec Valérie : le Vendredi de 9h30 à 11h (au gymnase)

Pour confirmer votre inscription, veuillez **me** remettre par courrier papier (ni au foyer ni à la mairie) votre coupon imprimé, rempli et signé, avec un, deux ou trois chèques, à l'ordre du Foyer rural, datés du jour de leur émission (ils seront encaissés mi-octobre, mi-janvier et mi-avril).

Coût annuel : adhésion au Foyer Rural (assurance) + cotisation pour 1h30 de cours hors vacances scolaires

- **Beynois** 219 € en un seul règlement/ ou en deux fois : 1er chèque 119€ et 2ème chèque 100€/ ou en trois fois : 1er chèque 119€ ; 2ème chèque 50€ et 3ème chèque 50€
- **Extérieur** 246€ en un seul règlement/ ou en deux fois : 1er chèque 146€ et 2ème chèque 100€/ ou en trois fois : 1er chèque 146€ ; 2ème chèque 50€ et 3ème chèque 50€.

Les montants regroupent l'adhésion de 19€ et la cotisation de 200€ pour 1h30 de cours pour les Beynois et pour les extérieurs 36€ d'adhésion et la cotisation de 210€. Il est bien entendu que ces chèques restent acquis au Foyer Rural si l'adhérent ne souhaite pas poursuivre l'activité en cours d'année. En effet, l'association s'est engagée vis-à-vis du professeur sur un horaire hebdomadaire qui n'est plus révisable en cours d'exercice. Elle en supporte donc la charge quoi qu'il arrive. **Pour les nouveaux** inscrits le **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Yoga est indispensable dès le premier cours. **Pour les réinscriptions**, renouveler le certificat s'il a plus de 3 ans, sinon remplir l'attestation de santé jointe (si vous avez répondu non au questionnaire confidentiel ci-joint à ne pas communiquer).

Responsable de section : Mme Isabelle Ramboz-1 rue du Berry 78650 Beynes/ courriel isa.ramboz@orange.fr /- tél 06 70 78 05 64

Foyer Rural - Place du 8 mai 1945 - Mairie - 78650 BEYNES 01 34 89 11 63 / Site www.foyerrural-beynes.com / courriel beynes.foyerrural@sfr.fr

Inscription YOGA cours du Foyer Rural /**Préciser le cours demandé** _____

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ TELEPHONE : _____

ADRESSE : _____

EMAIL : _____

Nom et n° tél de la personne à prévenir si besoin : _____

1er chèque : _____ € 2e chèque : _____ € 3e chèque : _____ €

En signant ce coupon, j'accepte la conservation et le traitement de mes données personnelles et autorise le Foyer Rural de Beynes (uniquement) à communiquer avec moi-même via mes coordonnées collectées dans le présent formulaire.

J'autorise la publication de photos sur le site Internet du Foyer Rural ou tout autre document photographique sur lesquels je pourrais apparaître. OUI NON

Fait à _____, le _____, Signature _____